VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

Marchands d'Huitres et Metteurs d'Huitres en Cannettes,

ATTENTION.

LA MAGNIFIQUE NOUVELLE FABRIQUE.

—DE LA—

TREASURE BAY OYSTER CO.

Complètement équipée et prêt pour les affaires de cette saison.

Deux nouvelles chaloupes à gasoline, "Speedwell" et "Swiftsure"

Bans d'huitres de six milles Barils.

MERCREDI, le 12 Septembre 1906, à Midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire du Receiver de la "Treasure Bay Oyster Co." No —— — du dossier de cette Cour, lequel ordre est daté le 26 juillet 1906, le vendral MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir

Un certain morceau de terre, étant la section fractionnelle 35 contenant une étendue estimée de 80 acres, situé dans le comté 11, range sud 18 est du fleuve Mississip, et la section fractionnelle 2 contenant une étendue estimée de 23 acres, la moitié est de la section fractionnelle 3 contenant 2.25 acres.

La section fractionnelle 10 contenant une étendue estimée à 35 acres le tout dans le comté 12, range sud 14, est du fleuve Mississipi, ensemble avec la fabrique de la compagnie érigée là dessus et les autres dépendances, d'après l'inventaire. Ladite fabrique étant complète dans tous ses détails et contenant une fabrique privée de gaz, puits artésien, lits et literie, bateaux aux huitres, tenailles, etc., ensemble avec tout le paraphernal d'une fabrique bien dirigée. Il y a aussi sur les terres environ 8 000 livres de coquilles d'huitres nettoyées.

Bateaux—Deux (2) chaloupes à gasoline connues comme "Swiftsure" et "Speedwell" de 50 pieds de long, 12 pieds de verges 4 1/2 pieds de tirant d'eau, équipées avec 22 H. P. machines Hercules.

Bans d'huitres—6 000 barils de bans d'huitres. Inventaire complet enregistré avec l'encanteur et exhibé à la Bourse.

Stock—50 actions du stock capital de la National Oyster Carrier Co. de Kenosha Wisconsin. Le stock porte le privilège de faire usage de leur patente "Boat Ship" Carriers.

Conditions—Comptant. Les actes de vente passé devant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de la vente.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

Cage, Baldwin & Crabites, avocats pour le receiver.

12 août—12 19 26—sept 1 9 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Consistant en deux cottages simples.

Portant les Nos municipaux 4709 et 4711 rue Royale respectivement, entre la avenue Jourdan et la rue Bourbon.

Auguste Marcha, vs Charles B Lister

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 90 126 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 20 septembre 1906 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans la sixième district de cette ville dans l'île No 551, borné par les rues Amélia, Bas Liberté (autrefois St André), Bas Franklin (autrefois St Jacques) et Foucher, lequel dit lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James S. Gibbons, notaire, le 24 juin 1889, d'après ledit plan ledit lot mesurant trente (30) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Foucher, trente (30) pieds deux (2) pouces en six (6) lignes de face à la rue Amélia par une profondeur de cent vingt deux (122) pieds et trois (3) lignes; ledit lot courant au travers des rues Foucher à Amélia, comme le même parvient plus complètement en se référant à un acte de vente et hypothèque passé pardevant Charles G. Rettenbach notaire, le 16 avril 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. E. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

J. Zach. Spearing, avocat pour la demande

Frais

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

James Wesley vs The American Benevolent Aid Society.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 26.787—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Rea, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 625 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, JEUDI, le 13me jour de septembre 1906 à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un pupitre à cylindre, une table à pupitre, un lot de chaises, un Typewriter etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions—Comptant M J BRADY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Frank E Ravold avocat pour le demandeur. 2 sept—2 9 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Eliza E Morrison née par premier mariage de Augustus Davis et veuve par second mariage de Theodore C Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80 223 Division C—Attendu que Mlle Norma Phillips a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession ci-dessus indiquée en Mme Eliza E. Phillips, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier G. G. Kronenberger, avocat. 1 sept—1 5 10

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Sur l'AVENUE ST CLAUDE autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 79,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'encan public à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre à moi Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 2 août 1906, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, la propriété bien désirable à savoir — Un certain lot de terre, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le lot No 1, sur un croquis d'arpentage de George de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 28 juillet 1906, dans l'îlot borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons Enfants, rue Marais autrefois Moralés rue Japonica, autrefois Josephine ou Mathilda et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après ledit croquis 29 pieds, 9 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude autrefois rue des Bons Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprenant un joli cottage ayant 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur, et déposer avec l'encanteur 20 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. L'acte de vente pardevant J. Henry Forcelle, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Splendides Résidences du Cinquième District

La Jolie Résidence à Deux Etages, No 621 Avenue Opelousas,

Entre les rues Verret et Vallette (Résidence du défunt Dr Lowe)

L'Attrayant Cottage Elevé, No 322 rue Verret,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession du Dr Morgan M. Lowe et de Mme Thérésa Mooney, sa femme.

79,440—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 27 septembre 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement tu et rendu en cour ouverte le 15 août 1906, et signé en cour ouverte le 21 août 1906 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet No (3) borné par l'avenue Pélican, les rues Alix, Olivier et Verret, ledit lot est désigné par le No 12 et mesure, en mesure anglaise, trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret par cent cinquante cinq pieds deux pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 14 et cent cinquante sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12, trente et un pieds, six pouces de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues comme le No 322 rue Verret et comprend un cottage simple contenant onze chambres, galeries etc. le tout en parfaite condition.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Cinquième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet (ancien No 7, nouveau No 125), borné par l'avenue Opelousas, les rues Verret, Slidell et Vallette; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et sont désignés comme lots Nos 6 et 7 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 6 mesurant trente quatre pieds de face à l'avenue Opelousas trente et un pieds de largeur dans le fond, et cent vingt pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 5 et cent vingt pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne du lot No 7 lesdits lot No 7 mesurant trente neuf pieds de face à l'avenue Opelousas par cent vingt pieds un pouce et une ligne entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 621 avenue Opelousas, et comprennent une splendide résidence à deux étages avec entrée pour voiture et contenant vestibules, galeries, chambre à bain et quelques 10 chambres.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans la portion de crédit devant être garantie par billets de l'acquéreur, sans endossement et portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1906 et de payer les actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant Julien B. Habans, notaire dix pour cent du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

H. E. Humphrey, avocat. 26 août—26—sept 2 9 16 23 27

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Tillie Johnson

No 71,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, rez-de-chaussée—JEUDI, le 13 septembre 1906 à 11 heures a. m. à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé et signé le 5 août 1906 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant et sera en congé dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le septième district de cette ville, dans l'îlet 542 maintenant No 168, nouveau plan, compris entre les rues Léonidas, Pium, Poplar et Jolliet, sur un plan de C. A. Hedin voyer, dans l'étude de J. O. Stark notaire, ledit lot est désigné par le No 20 et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par cent vingt pieds.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans représentée en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur devant payer les taxes de 1906 en plus du prix d'achat devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Louis Martinet notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat pour la succession.

2 sept—2 9 16 23 30—oct 4

AVIS AUX CREANCIERS

William R Irby versus Cage, Drew and Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79 567 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si raisons il y en a) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William R. Irby, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg et Quintero, avocats. 30août—30—sept 3 8

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Sans Limite ou Réserve

Desirables Cottages Simples et Lots à Bâtir.

Le Cottage Simple

5368 rue Annonciation entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Le Joli Cottage Simple

5380 rue Annonciation entre Léontine et l'avenue Peters

Le Bon Lot à Bâtir

Rue Annonciation entre l'avenue Peters et la rue Léontine

William Griffin et als vs les mineurs Elizabeth Gertrude, Frank, Peter Helena Mary Griffin.

No 79 489—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 11 septembre 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 juillet 1906 et signé le 2 août 1906, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Léontine et l'avenue Peters, désigné par le No 16 et mesurant trente deux pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et six pouces sur la ligne le séparant du lot No quinze et cent dix neuf pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Léontine. Les améliorations comprenant un joli cottage simple désigné par le numéro 5368 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la ci dessus décrite propriété, désigné par le numéro 14 et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 5380 rue Annonciation.

3° Un certain lot situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et désigné par le lot numéro 15.

Conditions—Comptant et les acquéreurs payant les taxes de 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment l'adjudication.

Actes de vente pardevant Henry G. Stewart notaire, aux frais des acquéreurs

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Wentworth, veuve de Charles Wentworth.

Montre en or, Meubles de salon, Meubles de maison.

No 80 016 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER encanteurs — LUNDI, le 10 septembre 1906 à 11 heures a. m. sur les lieux No 210 rue Newton entre les rues River et l'avenue Brooklyn, à Gert. Ensemble sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 août 1906 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison une montre en or, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

M. S. Mahoney, avocat.

29 août—29—sept 2 9 10

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edward N. Dixon.

No 79 493—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A

Propriété du Septième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI, le 4 octobre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 31 août 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Division A maintenant absent en congé, il sera vendu à enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le septième district de cette ville, dans l'îlet 542 maintenant No 168, nouveau plan, compris entre les rues Léonidas, Pium, Poplar et Jolliet, sur un plan de C. A. Hedin voyer, dans l'étude de J. O. Stark notaire, ledit lot est désigné par le No 20 et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par cent vingt pieds.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans représentée en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur devant payer les taxes de 1906 en plus du prix d'achat devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Louis Martinet notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat pour la succession.

2 sept—2 9 16 23 30—oct 4

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON LOT DE TERRE.

Rue Chartres, près de la rue Lizardi.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, JEUDI le 27 septembre 1906, à midi, à la Bourse No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Righton, juge de la Cour Civile le District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté le 14 août 1906, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Thomas Dorsey et femme, (dossier No 51 646), il sera vendu:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Chartres, Lizardi, Forstall et Delaronde désigné par le No 15 et mesurant 26 7 4 de face à la rue Chartres, sur 111 10 4 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment d'adjudication.

26 août—26—sept 2 9 16 23 27

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par **MANDATS-POSTAUX** ou par **TRAITES SUR EXPRESS.**

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Galeries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967—B.

137 RUE CARONDELET.

18 avril—1 an